

1898?

etc. Ces renseignements peuvent être utiles à ceux qui voudraient fonder des œuvres semblables, comme la maison de convalescence de jeunes filles « les Marguerites », que M. Comte a fondée dans la Haute-Loire.

M. HOFFET se tient à la disposition de tous ceux qui voudraient des renseignements plus détaillés selon leurs circonstances.

M. le professeur CH. GIDE a la parole pour la lecture de son rapport sur *les Conflits entre le Capital et le Travail*.

LES CONFLITS ENTRE LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

Rapport de M. Ch. Gide

MESDAMES & MESSIEURS,

Ce rapport a été annoncé sous des titres divers et les variations du titre trahissent assez bien les incertitudes du rapporteur. J'aurai voulu, en ce Congrès, où je sens bien que vous attendez quelque réponse à ce « Que faire? », qui jaillit ici de tant de cœurs ardents et oppressés, vous apporter quelque indication précise, quelque conseil pratique, et malheureusement je n'y réussirai pas. J'ai bien des fois regretté de n'avoir pas employé ma vie à l'étude de la Nature plutôt qu'à celle de l'Economie Sociale. Heureux le botaniste qui va à la recherche des « simples »! S'il en découvre une nouvelle espèce, elle sera définitivement acquise au trésor de l'humanité. Mais dans le champ de l'Economie Sociale il ne pousse que des fleurs trompeuses qui tombent en poussière sitôt que la main a cru les saisir.

Le Pragmatisme, si à la mode aujourd'hui et qui n'est peut-être que le fruit amer de ce découragement, ne nous offre pas grande ressource, car à quoi nous sert la phrase inscrite en épigraphe sur le livre de M. W. James « l'expérience de la vie résout les problèmes qui déconcertent

le plus l'intelligence pure » — puisque précisément c'est l'expérience de la vie sociale qui depuis un siècle a déjoué successivement tous les espoirs qu'elle semblait devoir réaliser. Ce n'est pas de solutions utopiques ou rationnelles que j'ai à vous parler, mais des expérimentations sociales qui ont eu au moins un commencement de réalisation en vue de résoudre les conflits entre le Capital et le Travail.

I

Le XIX^e siècle avait débuté par la foi absolue dans le laisser-faire, dans la liberté. C'est le temps où un patron anglais, Nasmyth répondait à ceux qui lui exprimaient quelque pitié pour des ouvriers qu'il congédiait : « je les abandonne aux lois naturelles ». Et jamais peut-être dans l'histoire des travailleurs il n'y a eu une période plus misérable que celle-là.

Puis est venue, vers le milieu du XIX^e siècle, une seconde période qui, comme la première, se trouve caractérisée par le mot d'un patron, mais combien différent celui-ci ! par le mot de Jean Dollfus : « Il est dû à l'ouvrier plus que son salaire », ce qui voulait dire : le salaire déterminé par la loi de l'offre et de la demande n'est pas le juste salaire : le patron n'est pas libéré quand il a payé la main d'œuvre tout ce qu'elle vaut, comme l'acheteur quand il a payé son boulanger, son loyer ou son billet de chemin de fer : il lui reste une dette morale, celle d'un père vis-à-vis de ses enfants. Et cette conception des devoirs du « bon patron » a fait surgir toute une floraison de ce qu'on appelle les *Institutions patronales*, qui, pendant toute une génération, ont moissonné tous les prix dans toutes les Expositions. Aujourd'hui, au contraire, il suffit, pour discréditer l'institution la plus utile, qu'elle ait quelque couleur de patronage ! La plus vénérable de toutes, l'économat, vient d'être proscrite par une loi. Il

n'est pas difficile de trouver les raisons de ce discrédit, ce n'est pas seulement que le paternalisme patronal a dégénéré en bien des cas en système d'inquisition et d'oppression, mais c'est surtout que les ouvriers sont dans un état d'esprit qui ne les dispose nullement à considérer le patron comme leur père !

Entre toutes les institutions patronales il en était une qui avait fait naître les plus grands espoirs : c'était la *Participation aux bénéfices*. Quelle chance pour moi, s'il y a quelque soixante ans, j'avais pu vous la présenter ! nous aurions cru tout sauvé ! M. de Boyve et moi nous avons bien connu son plus fervent apôtre, qui, jusqu'à la fin de sa vie, a conservé la foi la plus sereine, dans la participation comme solution suffisante et définitive du conflit entre le capital et le travail, Charles Robert. Mais il n'était pas le seul ; je me rappelle bien jeune encore, avoir entendu deux vénérés philosophes, Ernest Naville et Charles Secrétan, qui s'en enchantaient ensemble. Mais je me rappelle aussi la froide ironie de M. Paul Leroy-Beaulieu, le seul survivant aujourd'hui, disant que la participation n'était qu'un condiment du salariat. C'est lui qui a vu le plus clair puisqu'on ne peut nier que la participation libre ne soit partout en recul, également discréditée et chez les patrons et chez les ouvriers.

On a dit : c'est parce que ce n'est qu'une fausse association, une association boiteuse, pour les bénéfices mais non pour les pertes, ce qui n'est pas juste, et qui ne comporte pour l'ouvrier ni responsabilité, ni participation à la gestion. Transformons-la en vraie association, et faisons-la au lieu de faire de l'ouvrier un simple participant, faisons-en un actionnaire. Donnons-lui des actions, des *actions de travail*, comme on les appelle, avec tous les droits que comporte l'actionnariat, droit aux dividendes, droit d'assister aux assemblées et d'élire les administrateurs — et les risques aussi que comporte l'actionnariat et qui sont de perdre le montant de son action si l'entreprise est en perte.

Cette solution est celle du jour ; elle a eu l'honneur d'obtenir l'adhésion formelle du Président du Conseil, M. Briand, et elle compte quelque succès. Malheureusement elle ne peut guère compter sur l'adhésion des capitalistes et des patrons puisque ceux-ci ne consentiront pas volontiers à s'exproprier eux-mêmes d'une part de leurs profits futurs. Elle se heurte à une opposition plus forte encore du côté des syndiqués parce que ceux-ci pensent bien que du jour où les ouvriers de riches mines, comme Anzin ou Lens, toucheraient en plus de leurs salaires de gros dividendes, ils cesseraient d'être syndiqués pour devenir des bourgeois : la solidarité de la classe ouvrière et toute l'organisation syndicale qui se fonde sur cette solidarité se trouverait désorganisée. Enfin, même chez les ouvriers individuellement, cet actionnariat ouvrier se heurte au même obstacle que la participation : l'ouvrier ne se soucie nullement d'être associé à son patron, et plus l'association sera sérieuse et serrée, moins il en voudra. En voici un curieux exemple : une grande maison de construction maritime anglaise, Christopher Furness, a proposé à ses ouvriers de l'essayer pendant un an. Elle a fonctionné en effet l'année dernière avec plein succès. Le rapport du directeur est plein d'enthousiasme : j'ai eu l'imprudance de la citer dans un article que j'écrivais il y a quelques mois sur ce sujet. Mais à peine l'article était-il publié que j'ai lu dans les journaux une petite note annonçant que les ouvriers avaient refusé de continuer l'expérience. Pourquoi ? Parce qu'ils ne se soucient pas de payer les actions et de donner ainsi de l'argent à leur patron, et même, notez-le bien, que le paiement serait purement nominal étant fait sous forme de participation de bénéfices et par la conversion de ces parts de bénéfices en pures d'actions. Non, les ouvriers disent : si vous nous donnez une part de bénéfices, soit ! mais des bénéfices pour tout de bon en argent et non sous forme de participation co-propriété de votre maison dont nous n'avons que

tre